

Zeitschrift:	Revue économique franco-suisse
Herausgeber:	Chambre de commerce suisse en France
Band:	46 (1966)
Heft:	1: Travaux publics
 Artikel:	L'Essor mondial de l'industrie française des travaux
Autor:	Courbot, Henri
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-887352

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'ESSOR MONDIAL DE L'INDUSTRIE FRANÇAISE DES TRAVAUX PUBLICS

par Henri COURBOT

*Président de la Fédération
nationale des travaux publics*

C'est un fait permanent — l'histoire des civilisations nous le prouve — que la puissance matérielle d'un pays est fonction de l'importance et de la valeur de son équipement. Dans la vie des peuples, et depuis les temps anciens, les travaux publics sont à la base de toute activité économique. Ils constituent en outre un élément de stabilité sociale et contribuent, dans une large mesure, à l'amélioration du standard de vie de chaque citoyen.

Nul ne songe à contester la part considérable que depuis plus d'un siècle l'entreprise française a prise au développement de la richesse nationale. Le mérite en revient en tout premier lieu à nos grands prédecesseurs qui surent mener à bien l'industrialisation

de notre pays. Œuvre immense dont les progrès du machinisme allaient, dès le début du xx^e siècle, reculer à l'infini les limites.

Or, dans la vaste compétition ainsi ouverte aux techniciens de tous les pays, les Français se sont d'emblée affirmés comme des novateurs. Leurs techniques audacieuses et leurs découvertes sont à l'origine du prodigieux essor qu'a pris, dans toutes les parties du monde, l'industrie des travaux publics. Cette réussite est avant tout le fait de nos entrepreneurs qui n'ont cessé de se maintenir à l'avant-garde du progrès dans le domaine si divers, et parfois si ingrat, de la construction. Mais il convient d'y associer les grandes administrations, les maîtres d'œuvre auxquels l'entreprise française apporte son concours, enfin les ingénieurs qui ont découvert et mis au point tant de techniques originales, universellement connues et appréciées.

Ce préambule, dépouillé à dessein de toute fausse modestie, apporte une réponse implicite à une question qui nous est souvent posée.

A qui faut-il attribuer, nous demande-t-on, les nombreux et retentissants succès obtenus notamment à l'étranger par les travaux publics de France, succès que concrétisent, d'une part, les quelque 600 marchés conclus depuis 20 ans par nos établissements dans les cinq parties du monde et, d'autre part, l'affluence des missions de techniciens étrangers qui viennent en France chaque année plus nombreuses?

A quoi faut-il attribuer ces succès? Tout d'abord au fait qu'après avoir inventé ou perfectionné un grand nombre d'engins — je serais presque tenté d'écrire « après avoir conçu et forgé l'outil de notre profession » — nous avons su éléver l'industrie que nous servons à la hauteur d'un art et d'un art qui, dans ses manifestations les plus éclatantes, porte l'empreinte du génie national. Partant de deux inventions qui, à un demi-siècle de distance, ont totalement révolutionné l'art de construire — le ciment armé et le béton précontraint — de véritables « écoles françaises » consacrées à l'étude de ces procédés font aujourd'hui autorité dans le monde entier. Leurs

enseignements ont permis aux représentants les plus qualifiés de l'entreprise française d'édifier tant sur le territoire métropolitain qu'Outre-mer, et bien au-delà de nos frontières, des ouvrages dont on sait qu'ils figurent parmi les réalisations techniques les plus remarquables de notre temps. Me permettra-t-on d'avancer que ces témoignages concrets et permanents du génie de la France constituent l'un des facteurs les plus puissants de son rayonnement universel?

Cependant la supériorité indéniable que nos techniciens possèdent sur leurs concurrents dans nombre de secteurs tels que l'équipement des mines, la construction des ponts et des barrages, l'électrification des voies ferrées, les travaux souterrains, la recherche géologique, n'est pas seule en jeu. Parmi les autres atouts que nous possédons dans la lutte compétitive que nous livrons sur le marché mondial figurent notamment l'économie des moyens mis en œuvre, la souplesse de nos méthodes qui permettent à nos entreprises d'apporter à des problèmes particulièrement complexes des solutions simples et pratiques.

Ces considérations nous donnent à penser que l'essor, sous bien des aspects, méritoire, qu'a pris à l'étranger l'entreprise française, constitue l'un des signes les plus évidents de la vitalité de notre industrie nationale, considérée dans son ensemble.

Nous devons souhaiter pour l'avenir du pays que cette expansion continue et s'étende — je ne dirai pas jusqu'aux contrées les plus lointaines qu'elle a déjà atteintes — mais jusqu'à certains territoires quelque peu délaissés de la Communauté francophone si riche de promesses et plus que jamais intimement liée à notre destin. Aucun programme de grands travaux, si vaste soit-il, ne nous prendra au dépourvu. La France dispose d'une administration hautement qualifiée en ces matières. Elle peut à tout moment et en toutes circonstances, compter sur ses ingénieurs et ses techniciens de toutes spécialités, sur ses entreprises qui, alliant à un sens profond de leurs responsabilités un dynamisme exemplaire, ont su partout servir avec un égal bonheur, le prestige de la technique française.

H. C.